

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI - SAISON 2024



AFT Namur-Luxembourg
Chaussée de Marche, 935 C
5100 WIERDE

CLUB :

RTCARLON

Matricule :

6006

Le tournoi respecte le règlement général de l'AFT imposé pour toutes les compétitions.

Date de début : 24-08-24

Date de fin : 24-08-24

1. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font obligatoirement via le site : www.aftnet.be - "Mon AFT"

Particularités réservées aux clubs :

! Pour rappel

Sauf en cas de clôture anticipée, les inscriptions de toutes les catégories seront clôturées le mardi qui précède le début du tournoi à 24h.

Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de cette limite.

Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie.

Nombre de catégories organisées :

simples : 1 jeunes : 1 doubles : 1

Le tournoi de doubles se jouera : par poule + tableau final et/ou par élimination directe

2. DROIT D'INSCRIPTION :

En adultes, le droit d'inscription par catégorie est, au 1er match, de 7 EUR au 2ème match 1 EUR

Pour les jeunes, il est, au 1er match, de 1 EUR au 2ème match 1 EUR

Pour les doubles, il est de 1 EUR par paire

Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé) au 1er ou au 2ème match, est redevable du montant de l'inscription.

3. TIRAGE AU SORT :

Date et heure du tirage au sort public : Avant le début du tournoi 13H

Particularités réservées aux clubs :

4. HORAIRES :

Attention : pour connaître l'horaire du 1er match, veuillez vous connecter sur le site www.aftnet.be - "Mon AFT" le 24-08-24 dès 18h

Validez votre accord et confirmez la prise de connaissance de votre horaire dans la rubrique "Mes tournois".

En cas de problème, contactez le juge-arbitre le : 24-08-24 entre 18h et 19h

au n° de téléphone suivant : 495430700

Particularités réservées aux clubs :

5. JUGE-ARBITRE ET ARBITRE :

Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/Melle Vanloo Anne , Dehon Fabian juge-arbitre

et Mrs, Mmes, Melles adjoints

Tél. juge-arbitre 495430700 Tél. secrétaire Tél. club-house 63217911

Nombre de terrains utilisés : 2 dont 2 de plein air

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés : 2 en tapis

Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés.

Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Particularités réservées aux clubs :

6. DISPONIBILITE DES JOUEURS : en semaine à partir de 18h et le week-end de 9 h à 23 h

Dans les catégories -13 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 h.

Dans les autres catégories, il est interdit de faire commencer un match après 23 h sans l'accord des joueurs concernés.

Particularités réservées aux clubs : Présence à 13h pour débiter à 13H30.

En jeunes, pour le grade 3, les joueurs doivent être disponibles les 3 jours de tournoi. Le tournoi se déroulera en :

-9 ans du : 24-08-24 au 25-08-24 ou les 26-08-24
-11 ans du : 24-08-24 au 25-08-24 ou les 26-08-24
-13 ans du : 24-08-24 au 25-08-24 ou les 26-08-24

7. REMISE DES PRIX :

Particularités réservées aux clubs : Après le tournoi

8. PARTICULARITES SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

9. PARTICULARITES EXTRA-SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

10. Le juge-arbitre responsable du tournoi prend toutes les dispositions qui s'imposent pour faire assurer l'arbitrage des finales.